



Décembre 2008

**ALLOCUTION DU MAIRE ::
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2008
À L'ÉGLISE SAINT-HIPPOLYTE.**

Bonsoir Mesdames,
Bonsoir Messieurs,
Et bienvenue à cette 11e assemblée régulière



HALLE BERRY À SAINT-HIPPOLYTE ::

Vous avez sans aucun doute lu la nouvelle dans les journaux, vous l'avez entendue à la radio, vu le reportage dans plusieurs stations de télévision, telles Global, TVA, LCN, etc., à travers le Québec : l'arrivée de Halle Berry et de son conjoint Gabriel Aubry, avec l'acquisition d'un domaine à Saint-Hippolyte, a suscité l'effervescence des médias. À mon point de vue, cela prouve que nous avons le privilège d'offrir les plus beaux paysages des Laurentides sur le marché. Madame Berry et Monsieur Aubry viennent rejoindre plusieurs autres vedettes et personnalités de différents milieux qui ont choisi de s'établir à Saint-Hippolyte. Bienvenue au couple Berry-Aubry !

ISABELLE TREMBLAY, COUREUR AUTOMOBILE ::

En parlant de personnalité, j'aimerais souligner la performance d'une résidente de Saint-Hippolyte : Madame Isabelle Tremblay, agent immobilier, qui pratique également la course automobile, est la première femme, depuis les 30 dernières années, à remporter une course à l'autodrome Saint-Eustache. Elle a été invitée à l'École de pilotage de Jean-Paul Cabana à Sanair.

BARRAGE DU LAC ÉCHO/14 ÎLES ::

Vous vous souviendrez de l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et la Ville de Prévost. Cette entente concerne l'évaluation et l'entretien du barrage, qui est situé à Saint-Hippolyte et qui se déverse à Prévost, à l'effet de défrayer les coûts à raison d'un partage moitié-moitié, donc 50 % - 50 %. L'estimation des honoraires professionnels par la firme Equilups ingénierie au plus bas prix du soumissionnaire était de 30 200 \$ plus taxes. Pressée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'effectuer les travaux, la Ville de Prévost a donné le mandat à Equilups et Saint-Hippolyte doit déboursier 17 044,13 \$. Il faut comprendre que Saint-Hippolyte défrayait auparavant 75 % des coûts. Cette étude de sécurité du barrage est censée être valable pour une durée minimale de 5 ans. Cette procédure est devenue un cas de force majeure, compte tenu de toutes les catastrophes naturelles dont nous sommes à la merci. Il faut simplement nous rappeler les 9 barrages de castors qui ont cédé, il y a quelques mois, et les dommages qu'ils ont causés.

SENTIERS DE MOTONEIGE ::

Ce soir, nous allons renouveler l'entente d'utilisation des sentiers de motoneige, les mêmes que pour l'année 2007, et ce, en avance sur la saison 2007. Nous avons rencontré les gens du Club de Motoneige Laurentien et ceux-ci nous informaient des difficultés à obtenir des droits de passage pour établir les sentiers permanents à Saint-Hippolyte et à Saint-Calixte. Je les ai donc invités, à venir faire part de ces difficultés à la Table de concertation des véhicules hors routes, qui se tiendra le 24 novembre prochain. Peut-être y aura-t-il des gens dans l'assistance qui pourront les aider, à tout le moins, les guider pour réaliser ce plan qui établira une fois pour toutes ce fameux sentier permanent tant espéré par les motoneigistes.

TRAVAUX D'ASPHALTAGE :: 118E AVENUE, CHEMINS LAC ADAIR, LAC DES SOURCES

Bien qu'ils soient prévus pour 2009, seulement, et suite à la demande de citoyens du secteur, que je comprends bien, certains travaux ont été ou seront effectués en 2008, soit l'enlèvement des bosses (roches), pour la rendre moins cahoteuse. Le resurfaçage en asphalte sera effectué dès la prochaine saison lorsque la température sera adéquate.

ASPHALTAGE CHEMIN DES 14-ÎLES ::

La compagnie ANOR ne veut toujours pas reconnaître ses torts et refuse de procéder aux travaux correctifs sur le chemin du Lac-des-14-Îles. Nous avons donc demandé aux avocats de déposer une requête au tribunal, exigeant l'exécution des travaux aux termes du contrat. Vous vous souviendrez que nous détenons une caution de 100 000 \$ et un dépôt de 20 000 \$ en garantie. Vous serez avisés du développement de ce dossier au fur et à mesure.

COÛT DU CARBURANT :: BAU-VAL (SABLES LG) DEMANDE UNE COMPENSATION

À l'instar des autres entrepreneurs et fournisseurs de services, Bau-Val (Sables LG) demande une compensation pour l'augmentation du coût du carburant (diesel). Pour être équitable envers tous, le Conseil a jugé bon de refuser cette requête, comme il l'a fait pour les demandes des autres entrepreneurs. C'est une décision difficile à prendre, mais cela aurait représenté une autre dépense non prévue au budget.



**FESTIVAL D'HIVER
DE SAINT-HIPPOLYTE**

Le **8 février** prochain laissez-vous entraîner, au cœur de l'hiver, avec l'équipe des loisirs et de la culture. Les festivités auront lieu au Centre de plein-air Roger-Cabana de **11 h à 15 h**. Un tourbillon d'activités vous attend. Découvrez ou redécouvrez tout le plaisir de partager les joies de l'hiver en famille !

**COLLECTE DES ORDURES ET
DES MATIÈRES RECYCLABLES
CHANGEMENTS IMPORTANTS!**

À compter du 1er janvier 2009, la collecte des ordures se fera dorénavant les **mardis** pour le secteur 3. Le secteur 3 comprend le lac Écho, la 201e Avenue, la 202e Avenue, la 88e Avenue, la rue de la Montagne, le lac Maillé, le chemin du lac Bertrand, le chemin des Buttes, le chemin de l'Érablière et la Route 333 au sud du chemin des 14 Îles. Pour les autres secteurs, la journée de la collecte demeure la même.

Les matières recyclables seront récupérées tous les **mercredis** pour tous les secteurs.



SUITE :: ALLOCATION DU MAIRE

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT :: UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Nous avons récemment reçu une demande pour le déneigement du chemin menant à l'Université de Montréal, ce que le Conseil a évidemment refusé. Actuellement, c'est un entrepreneur indépendant qui assure ce service pour l'Université. Je crois, et le Conseil également, que la Municipalité n'a pas à prendre en charge, même en facturant, un chemin privé. Le règlement est ainsi fait et en vigueur depuis plusieurs années, d'autant plus que cet organisme est exempt d'impôt foncier. Cela ne serait surtout pas juste pour les autres chemins privés, pour lesquels les citoyens paient des taxes.

PLAINTÉ DE PANCARTE/VHR :: AU LAC CONNELLY-NORD

Suite à une plainte d'un citoyen du lac Connelly-Nord, à propos d'une dépense énorme pour l'installation d'une pancarte interdisant les VTT dans ce secteur, et après vérification, cette enseigne a été installée de façon tout à fait justifiée, à la suite d'autres plaintes de citoyens, qui ont vu circuler des VTT dans cette zone. La recommandation du service de la police était à cet effet et d'ailleurs, le coût total pour cette installation ne dépassait pas la somme de 50 \$. Ainsi, les adeptes de VTT savent maintenant qu'il est interdit de passage dans ce secteur. Cela signifie aussi qu'ils ne pourront plus contester les contraventions qui leur seront émises.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT :: PATINOIRES

Les contrats d'entretien et de surveillance des patinoires extérieures ont été octroyés, dans le cas du lac Connelly, à M. Claude Brosseau pour une durée de 3 ans, selon un coût annuel de 25 291,75 \$; pour la saison 2008-2009 : 25 797,55 \$ pour 2009-2010 et 26 313,45 \$ pour 2010-2011. Pour le parc Bourget et la plage municipale, le contrat a été accordé à Pro-Design, pour la saison 2009-2009 à 13 770,75 \$, pour 2009-2010 à 14 148,88 \$ et à 14 537,94 \$ pour la dernière année 2010-2011.

PROJET DU PAVILLON SPORTIF :: LAC CONNELLY

Suite aux propos de M. Claude Brosseau, lors de l'assemblée publique du 6 octobre dernier, qui m'accusait de retarder volontairement le projet du pavillon du lac Connelly, en augmentant le coût global du projet et en incorporant dans le budget les infrastructures de jeux sur le terrain, j'aimerais apporter des précisions. Je répéterai donc que le coût initial du projet, estimé à 240 000 \$, a été largement dépassé par la réalité et qu'il a atteint plus de 500 000 \$, pour les infrastructures du bâtiment ainsi que pour l'installation de la fosse septique, du champ d'épuration et d'un nouveau puits. Il fallait donc revoir le financement de ce projet et voir quelle serait la meilleure solution. Celle que j'ai préconisée a été de déposer une demande de subvention au F.I.M.R., c'est-à-dire un projet global de \$ 567 000, dont 1/3 proviendrait du Fédéral, 1/3 du Provincial et 1/3 du municipal, ce qui représenterait une somme de \$ 189 000 en investissement de notre part, ce qui conviendrait exactement avec nos moyens financiers et ce qui avait été prévu à l'origine, tout en incluant ces fameuses infrastructures de jeux, reconnus depuis longtemps désuètes. Évidemment que le projet est donc remis à l'an prochain. Par ailleurs, si notre demande était refusée par le F.I.M.R., ou si l'acceptation tardait trop, nous allons, tel que nous l'avons déjà annoncé, revoir le dossier dans son ensemble pour qu'en 2009, les travaux soient effectués. D'ailleurs le comité est prêt, déjà, à retravailler ce dossier. Voilà ce qui devrait rétablir les faits.

CONTRÔLE DES GOÉLANDS :: COMITÉ DE VIGILANCE

Je viens de recevoir le rapport du Comité de vigilance du site d'enfouissement de Sainte-Sophie qui confirme qu'un meilleur contrôle des goélands s'exerce sur le site. Déjà, on peut constater que ce contrôle a eu un effet direct positif sur la baisse d'occupation de nos lacs par ces oiseaux. D'ailleurs, le nombre de goélands, estimé à l'origine à 6000 oiseaux, dès le début de l'application de la mesure d'abattage, a diminué après seulement deux mois de pratique à 1000 oiseaux recensés à ce moment. J'ai personnellement constaté une baisse considérable du nombre de goélands sur le lac Connelly, ce qui, a priori, tend à prouver que la solution pour les contrôler doit s'appliquer à la source. À mon point de vue, et probablement selon celui des experts, il est évident que nous devons poursuivre nos efforts de façon récurrente.

CRISE FINANCIÈRE ::

Au cours des dernières semaines, plusieurs citoyens m'ont interpellé pour savoir si la crise financière a ou aura un impact sur les affaires municipales. Je ne suis pas un spécialiste en matière de finances internationales. Cependant, je vous donnerai simplement, et sous toute réserve, mon opinion personnelle. Je serais porté à dire qu'il y a deux réponses possibles : un oui et un non ! Oui : Parce qu'une crise financière qui mène à une récession peut influencer sur le coût des matériaux dont une municipalité peut avoir besoin, donc augmenter nos coûts d'immobilisation et d'opération. Non : Parce qu'une municipalité ne gère pas un portefeuille de placements. Son rôle est de gérer les dépenses relatives à l'administration des services municipaux. Je serais tenté de répéter ce que je disais lors de la récession de 1982. Si nous cessons de consommer de façon normale, nous allons contribuer au développement de la récession. Continuons à vivre normalement et raisonnablement. Soyons prudents dans nos dépenses et dans nos investissements, et nous allons « survivre » à cette récession si elle a lieu.

AUGMENTATION DU RÔLE D'ÉVALUATION ::

Le nouveau rôle d'évaluation vient de nous être déposé, avec le résultat d'une augmentation moyenne de 31 % de la valeur de nos propriétés. Cela prouve qu'être propriétaire à Saint-Hippolyte est un bon investissement. Nos valeurs augmentent. Mais ne paniquez surtout pas. Votre compte de taxes n'augmentera pas automatiquement suivant le même pourcentage. Nous allons réajuster le taux à la baisse, comme il se doit. Cependant, il est prématuré de vous parler de votre prochain compte de taxes, le budget prévisionnel 2009 n'ayant pas encore été établi. Soyez assurés que nous allons travailler sur ce prochain budget avec la même vigilance, comme nous l'avons fait au cours des trois dernières années, en respectant notre capacité de payer, tout en continuant à vous offrir les services auxquels vous êtes en droit de vous attendre. Ce budget sera présenté le 15 décembre prochain.

UNE CENTENAIRE À SAINT-HIPPOLYTE :: HOMMAGE À MADAME FERNANDE BEAUDIN !

C'est avec un immense plaisir que j'offre, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, un joyeux anniversaire à Madame Fernande Beaudin qui aura 100 ans en décembre prochain. Devenir centenaire, garder toute sa tête et conserver la santé, c'est merveilleux ! Chère Madame Beaudin, je suis persuadé que toute la population de Saint-Hippolyte se joint à nous pour vous exprimer toute notre admiration. Bonne fête Madame Beaudin !

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée...Merci à vous d'être présents.

2

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

AVIS PUBLIC

MESSAGE DE VOTRE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ::

ÉCLAIRAGE ROUTIER

Le citoyen qui constate une défectuosité au fonctionnement d'un lampadaire peut le signaler au service des Travaux publics, au 450.563.2505, poste 242. Vous devrez avoir en main le numéro du poteau ou l'adresse de la résidence la plus près.

DÉNEIGEMENT

La Municipalité est responsable de quelque 160 kilomètres de routes et pour permettre que les travaux de déneigement soit faits efficacement, nous demandons aux citoyens de respecter les consignes suivantes :

- Bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structureaux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 centimètres de l'emprise de rue (ligne de terrain), tel que défini par l'article 5.2.1.11 du règlement de zonage 863.01.
- Les abris d'hiver se doivent d'être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue (ligne de terrain) tel que défini par l'article 5.2.1.1 du règlement de zonage 863-01.
- Bien nettoyer et baliser les boîtes à ordures, poubelles, bacs de recyclage et boîtes aux lettres. Lors de la journée de cueillette, s'assurer que les poubelles et bacs de recyclage soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service.
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre, et du 3 janvier au 1er avril, entre minuit et 07 h 00.

- Il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la municipalité.

Merci de votre collaboration et bon hiver !



DISCO DES JEUNES

Disco des jeunes

Spécial Noël !



D.J. Daniel Sauvé
Animation et prix de présence

Vendredi, 5 décembre (7-15 ans)
École des Hauteurs
19h à 22h

Coût : 5,00 \$

Prochaine disco : 9 janvier

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE DES FÊTES

Le temps des fêtes approche à grand pas. Venez faire le plein de belles lectures car la bibliothèque sera fermée du **21 décembre au 5 janvier** inclusivement. Nous serons de retour dès **6 janvier** aux heures habituelles. Du **2 au 20 décembre**, vous pourrez emprunter jusqu'à 10 livres et 5 revues. Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très joyeux Noël !

Bibliothèque de Saint-Hippolyte
871, chemin des Hauteurs
450 224-4137

RETOUR SUR LA SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Un concours s'est déroulé du **18 au 25 octobre** lors de la semaine des bibliothèques publiques. Des sacs réutilisables et des cartes cadeau représentaient les prix à gagner. C'est Mme Hélène Noël-Watier qui a d'ailleurs effectué le tirage des deux cartes cadeau de la librairie Renaud-Bray parmi les 132 participants. Félicitations à Nathalie Léspérance et Isabelle Lacasse qui ont remporté les cartes cadeau ainsi qu'à Caroline Bois, Roxanne Lévis-Crevier, Isabelle Hachey, Claire Amyot, Lynda Lalancette et Sarah-Lou Caron qui ont gagné un beau sac pour transporter leurs livres !



CENTRE DE PLEIN-AIR ROGER-CABANA

Horaire

9h-16h
20 décembre au 4 janvier
Tous les week-ends du **20 décembre à la fin mars**
&
Semaine de relâche : **2 au 6 mars**
Fermé le **25 décembre et le 1er janvier**

Commodités

- Équipe de patrouilleurs sur les sentiers
- Point de service au Pavillon Roger-Cabana : accueil, inscriptions, enregistrement et info
- Cantine de dépannage
- Matériel de fartage
- Accès aux toilettes

Service de location de raquettes et ski de fond
Info : 450 563-2505 poste 240

Tarifcation

Passé de saison

RÉSIDENT	
ADULTE	10 \$
ENFANT	5 \$
FAMILLE	15 \$
COUPLE	15 \$

NON-RÉSIDENT	
ADULTE	20 \$
ENFANT	10 \$
FAMILLE	40 \$
COUPLE	30 \$

Forfait quotidien	
ADULTE	5 \$
ENFANT	1 \$
+ 55 ANS	3 \$
+ 10 PERS.	50 \$

Patinoires extérieures

	HORAIRE
Parc Connelly 10, 111e Avenue 450 563-3200	→ Semaine 15h-21h30 Week-end et congés scolaires C.S.R.D.N. 10h-21h30
Parc Bourget 30, rue Bourget	→ Semaine 15h-21h30 Week-end et semaine de relâche 10h-17h
Plage municipale Lac l'Achigan	→ Semaine et week-end 10h-21h30 (7jrs/7jrs)

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
450 563-2505 POSTE 238

NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE
FINANCES, DÉLÉGUÉE AUX AÎNÉS
ET TRANSPORT ADAPTÉ



GUY DELORME
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE



BRUNO LAROCHE
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE NOËL-WATIER
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



ROLAND SYLVAIN
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEAU
URBANISME

LA SÉCURITÉ ET LA PRUDENCE LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOËL !

Pour la période des Fêtes, le service de sécurité incendie de Saint-Hippolyte vous invite à la plus grande prudence. Parce que vos pompiers ont votre sécurité à cœur, ils vous rappellent que la prévention est encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

LE SAPIN DE NOËL NATUREL ::

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou si vous allez au lit.
- Après les Fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et débarrassez vous en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

LES LUMIÈRES DÉCORATIVES ::

- N'utilisez pas, à l'intérieur, des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolé, jamais avec des clous ou des punaises.

LES CORDONS DE RALLONGES ::

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons de rallonges.

LE DÉNEIGEMENT DES SORTIES SECONDAIRES : IL SUFFIT D'Y PENSER!

Les pièges qui peuvent nuire à l'évacuation rapide d'une résidence en cas d'incendie. Les sorties secondaires bien déneigées peuvent, entre autres choses, faciliter votre évacuation en cas d'incendie.

QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR L'EXTÉRIEUR ::

- Assurez-vous que toutes vos sorties secondaires telles que balcon, galerie, terrasse, patio, trottoir d'accès, etc. sont toujours bien déneigées. Rappelez-vous que, en cas d'incendie, vous et les autres résidents ne pourrez peut-être pas utiliser votre sortie principale pour évacuer votre résidence.
- Dégagez toujours un chemin pour permettre à tous les résidents de gagner rapidement le point de rassemblement prévu en cas d'urgence.

QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR L'INTÉRIEUR ::

- Gardez toujours les sorties, les portes et les fenêtres libres de tout obstacle.
- Vérifiez les fenêtres de votre demeure et gardez-les en bon état afin de pouvoir les ouvrir en tout temps, peu importe la saison. Rappelez-vous que le gel peut bloquer les fenêtres.
- Prenez l'habitude de ranger bottes, souliers, sacs d'école, sacs de sport, etc. afin de laisser les corridors, les escaliers et les sorties libres pour éviter les chutes lors d'une évacuation.
- Installez, si ce n'est déjà fait, des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence. Vérifiez régulièrement s'ils fonctionnent bien. Ces appareils pourraient vous sauver la vie et celle de ceux que vous aimez.

Pour de plus amples renseignements sur les pièges de votre résidence ou sur les précautions à prendre durant la période hivernale, communiquez avec votre service de sécurité incendie : 450-563-2505 poste 241.

4

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA



JOURNÉE RECONNAISSANCE BRUNCH DES BÉNÉVOLES

Dimanche dernier, le 9 novembre, la Municipalité, à l'invitation du Maire de Saint-Hippolyte, Gilles Rousseau, recevait quelque 200 bénévoles qui, au cours de l'année 2008, se sont investis à donner leur temps, leur expérience, leur énergie au bénéfice de différentes activités. «C'était une journée de réjouissance et de reconnaissance du travail bien accompli et tout le monde était heureux», se réjouit le maire. Plusieurs personnalités ont été honorées !

DISCOURS DU MAIRE JOURNÉE RECONNAISSANCE 9 NOVEMBRE 2008 - BRUNCH DES BÉNÉVOLES

Bonjour à tous,

Mesdames, Messieurs, distingués invités, Bienvenue au brunch annuel Reconnaissance aux bénévoles. On parle souvent de bénévolat. C'est quoi un bénévole ? C'est d'abord quelqu'un qui fait quelque chose sans être rémunéré... c'est tellement simple. Mais, à mon point de vue, il faut que ce soit plus que ça. C'a vient de quoi cette expression «bénévole»? C'a vient de bene = bien et de volo, qui veut dire je veux. Je veux du bien et cela, à titre gracieux.

- Pas pour un intérêt personnel
- Pas pour un intérêt politique.

Ce sont tous ces gens que vous êtes, qu'aujourd'hui je veux personnellement honorer. Récemment, plusieurs citoyens de Saint-Hippolyte m'ont fait part de leur inquiétude... d'inquiétudes réelles, face à la crise financière, à savoir si nous, en tant que citoyens de Saint-Hippolyte, serions affectés... naturellement, surtout sur notre compte de taxes. Je réponds que si nous voulons que la réponse soit non, c'est d'une part, d'abord la Municipalité qui doit contrôler ses dépenses et être prudente dans ses investissements, tout en continuant à vivre de façon normale. Mais dans une autre dimension, vous êtes les principaux acteurs qui contribuez à maintenir des services de qualité que nous n'aurions pas les moyens d'offrir aux citoyens de Saint-Hippolyte.

Vous savez, je m'arrête parfois à penser objectivement à ce qui se passe au travers Saint-Hippolyte. Je pense à tel ou tel organisme et aux gens qui le composent, qui le gèrent et je réalise à quel point ces gens se donnent de tout cœur à aider leurs concitoyens, à tous les niveaux, et c'est avec ces gens de cœur qu'ensemble... ENSEMBLE, nous allons passer à travers cette crise financière et éviter une récession. Et en cette prochaine année difficile qui s'annonce, il est temps pour tout ceux qui ne l'ont pas encore fait, de se poser la question : « Qu'est-ce que je peux faire pour aider les autres? » L'invitation est lancée à tous ceux qui aimeraient participer à ce que j'appelle l'effort collectif, de se joindre à notre belle équipe.

En terminant, en mon nom personnel, au nom de la Municipalité de Saint-Hippolyte et surtout au nom de tous les bénéficiaires, de ces gens qui bénéficient de votre implication, je tiens à vous remercier du fond du cœur. Je vous souhaite un bon appétit et une bonne journée.

Merci d'être là ! Et à bientôt.
Le Maire, Gilles Rousseau.